

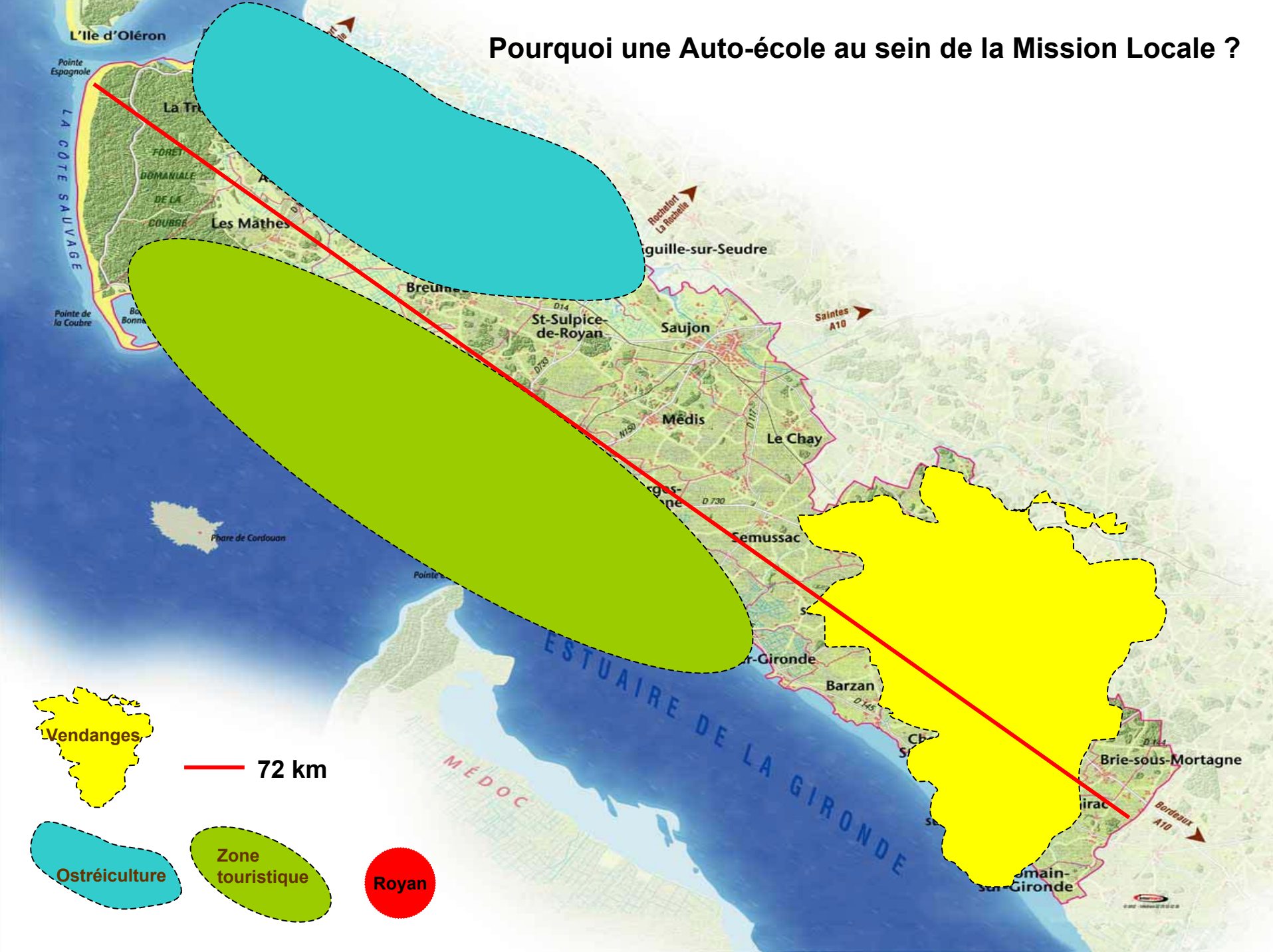
Relais de conduite du Pays Royannais



Porté par la Mission Locale pour l'emploi des jeunes 16 – 25 ans

**En partenariat avec les travailleurs sociaux
responsables du RMI**

Pourquoi une Auto-école au sein de la Mission Locale ?



Objectif de l'action « Un permis pour l'emploi »

Création d'une auto-école associative

Auto-école associative : agrément Préfectoral pour 5 ans – Permis B

Conditions de l'agrément

Arrêté du 08 janvier 2001 du ministère de l'équipement relatif aux conditions d'agrément des associations qui s'appuient sur la formation à la conduite et à la sécurité routière pour faciliter l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelle.

Justificatifs

- Statuts – déclaration au Journal Officiel
- Attestation de mission de service public (*conventions avec Etat, collectivités locales...*)
- Public concerné
- Identité des enseignants (*copie de l'autorisation d'enseigner*)
- Plan du local destiné à l'enseignement
- Justificatifs de propriété ou de location des véhicules
- Attestation d'assurance

Bilan annuel à adresser au préfet

Public ciblé par la Mission locale et les assistantes sociales référentes du RMI

Apprendre le code en créant son livre de code

« *Faire est production de savoirs* » - Georges LERBET

♦ Dessiner ♦ Ecrire ♦ Comprendre

Les outils :

cahiers, crayons de couleur, vidéo, moniteurs

L'objectif est de produire en totalité son propre code.

Rythme soutenu de 4 demi-journées par semaine de 9 h 30 à 12 h 30



1ère phase

Réapprentissage (*outils : tableau + papier + crayon*)

Les personnes réapprennent :

- A apprendre
- A se réhabituer à mobiliser leur attention et à faire des efforts intellectuels
- A utiliser le papier et le crayon pour retrouver des mécanismes de lecture, d'écriture et de calcul
- A fixer leur attention, à écouter, à réfléchir...
- A prendre la parole, à poser des questions
- ...

2ème phase

L'apprentissage (*tableau + support vidéo*)

- Acquisition de nouveaux mots de vocabulaire (*ex : giratoire, intersection...*)
- L'apprentissage va du plus simple au plus compliqué (*dessin et écriture*) ce qui permet l'appropriation des symboles
 - « *Je retiens en écrivant, comme ça, ça rentre* »
- L'apprentissage se fait pas à pas en pratiquant l'arrêt sur image (*observation, verbalisation, analyse, compréhension*)
- La répétition est facteur d'apprentissage plus comme compréhension de situations qu'acquisition d'automatismes

Pour les personnes illettrées :

Photocopies puis même processus d'apprentissage par le dessin

3ème phase

L'entraînement (*outil vidéo DVD + boîtiers de l'examen + séries*)

- Entraînement à l'examen (*toujours 4 demi-journée par semaine*)
- Autocorrection

La présentation à l'examen du code se fait lorsque la personne se sent prête et que les moniteurs donnent leur aval.

Temps moyen de cours de code : 4 mois

La conduite

- De 30 heures minimum à 90 heures
- De façon régulière : plusieurs heures par semaine à plusieurs heures par jour

Malgré cela des difficultés restent à surmonter :

- Lenteur dans l'analyse des situations (*ne réalise pas le danger*)
- Perte de motivation
- Manque de confiance en soi

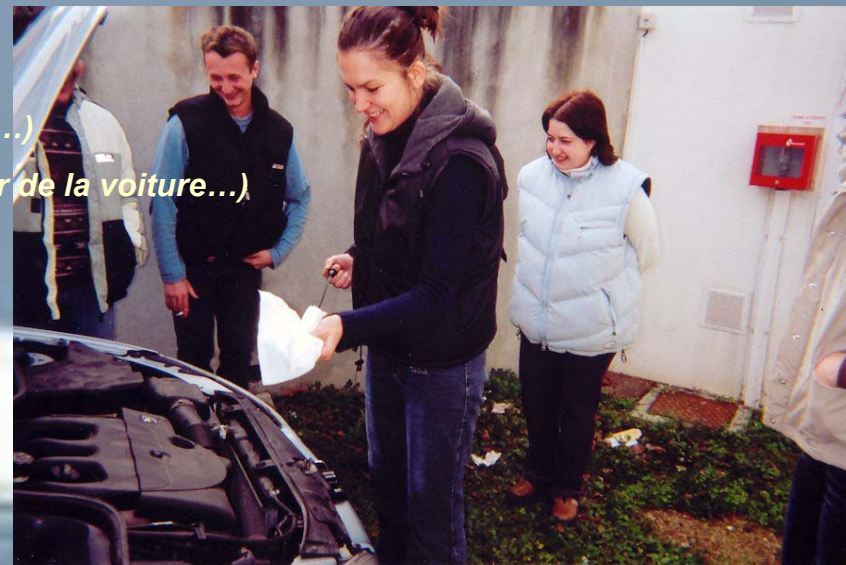
La présentation à l'examen se fait lorsque les moniteurs estiment que la personne a des chances de réussite (*il faut à tout prix éviter l'échec*).

Temps moyen de cours de conduite : 45 heures



Quelques conditions de réussite repérées

- * Taille réduite du groupe d'apprenants (*12 maxi*)
- * Dynamique de groupe favorisée par les échanges et l'entraide
- * Rythme soutenu – séquences de travail courtes
- * Pédagogie adaptée
- * Évaluation constante et réajustement
- * Recadrage (*respect des horaires, motivation soutenue...*)
- * Convivialité (*préparation au BNS, apprentissage autour de la voiture...*)
- * Considération, revalorisation, réassurance
- * Patience
- * ...



Les erreurs à ne pas commettre

- * Aller trop vite
- * Rythme peu soutenu des apprentissages
- * Des erreurs de sélection des personnes
- * Laxisme dans le règlement intérieur

Public concerné et moyens affectés pour une année de fonctionnement

30 jeunes de moins de 26 ans et 30 bénéficiaires du RMI
susceptibles de conclure un contrat de travail

<u>Moyens humains</u>	2 moniteurs auto-école + logistique de la Mission Locale
<u>Moyen matériel</u>	2 voitures auto-école – dont une est louée 1 salle équipée (<i>matériel performant</i>)
<u>Budget</u>	105 000 €
<u>Les finances</u>	Conseil Général (RMI) – Conseil Régional – Etat Sponsors la 1 ^{ère} année

Participation incontournable de 40 € par bénéficiaire

Les résultats au 1^{er} octobre 2005

2004

54 personnes dont
34 permis
6 en attente de permis
14 abandons

2005

36 personnes dont
9 permis
15 en attente de permis
11 en attente de code
1 abandon

Total

90 personnes **43 permis** **21 codes en attente de permis**

Pourcentage de réussite à la 1^{ère} présentation

65 % permis

73 % code

*Au 30 juin 2005, **33 titulaires** du permis ont été enquêtés, **29** avaient un contrat de travail. Plusieurs personnes sont sorties du RMI.*

Les coûts

Relais de conduite 105 000 € pour **54** personnes coût par personne : **1 944 €**

Auto école (*exemple d'une auto-école royannaise*) en moyenne par personne **1 525 €**

Exemple de Daisy **9 mois intensifs – permis obtenu**

4 mois de code

5 mois de conduite → près de 90 heures

Daisy aurait déboursé **3 150 €** pour les heures de conduite dans une auto-école.

Daisy n'aurait jamais eu son permis

Aujourd'hui, Daisy a acheté une petite voiture et postulé sur un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (*10 km de son domicile*).

Coût d'un RMI par an **6 100 €** (*charges comprises*)

Si seulement 17 bénéficiaires par an sortent de l'action pour emploi, l'action permet de dégager des économies très importantes à très court terme et sur le long terme.

Paroles de bénéficiaires

Dans ma vie professionnelle

Dans ma vie personnelle

Il m'a donné l'opportunité de pouvoir passer des diplômes dans les domaines de la sécurité

Cela m'a permis de trouver du travail

Moins de fatigue puisque plus d'obligation de se lever 1 h + tôt pour aller travailler à pied

Évolution de mes heures de ménage.
Passage de 20 h/semaine à 35 h/semaine.

Dans tous les entretiens d'embauche que j'ai eu c'est l'une des premières choses que l'on m'a demandé (Si j'avais mon permis).

Consolider mon emploi (CDD → CDI) auquel je me rendais en scooter (70 km/jour)
Mieux comprendre les mécanismes de la réussite

Me rendre seul au travail, «le plaisir»

« Le Permis m'a permis »

D'être plus indépendant donc de pouvoir chercher du boulot seul

Cela m'a permis de pouvoir sortir sans rien demander à personne

Ne plus être dépendante des autres

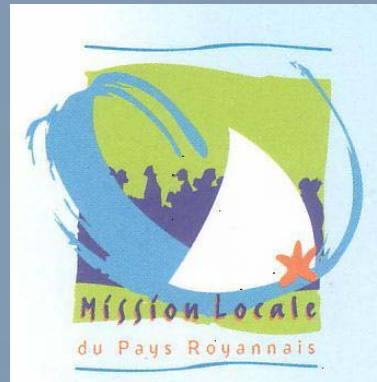
Ça me permet de me déplacer plus facilement, sans rien demander à personne

Indépendance totale

Plus de confiance en moi

Devenir indépendante

Les déplacements courants : courses, école, etc...
Jouer de la musique
Les loisirs, le sport (aller au stade, etc...)
Aller chercher, me promener avec mon fils



**Avec le soutien de l'ensemble
des Élus du Pays Royannais**

69 rue Paul Doumer
17200 Royan

T : 05.46.06.96.16

F: 05.46.05.61.69

mission-locale-royan@wanadoo.fr